La composition du jury

:: Alain Bourdin

directeur de l'Institut français de l'urbanisme

:: Maurice Charrier

maire de Vaulx-en-Velin

:: Michel Corajoud

paysagiste, Grand Prix de l'urbanisme 2003

Étienne Crépon Président du jury

directeur, adjoint au directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction

:: Francis Cuillier

directeur général de l'Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine, Grand Prix de l'urbanisme 2006

:: Gilles Davoine

journaliste, chef du service « Aménagement et urbanisme» du groupe Le Moniteur

:: François Delarue

président directeur général de l'Agence foncière et technique de la région parisienne

:: Claude Dorian

inspectrice générale, Conseil général

:: Yves Lion

:: Jean Gautier

directeur, chargé de l'architecture, adjoint au directeur de l'architecture et du patrimoine, ministère de la Culture et de la Communication

:: Patrick Urbain

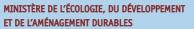
et d'environnement du Val-de-Marne

des ponts et chaussées

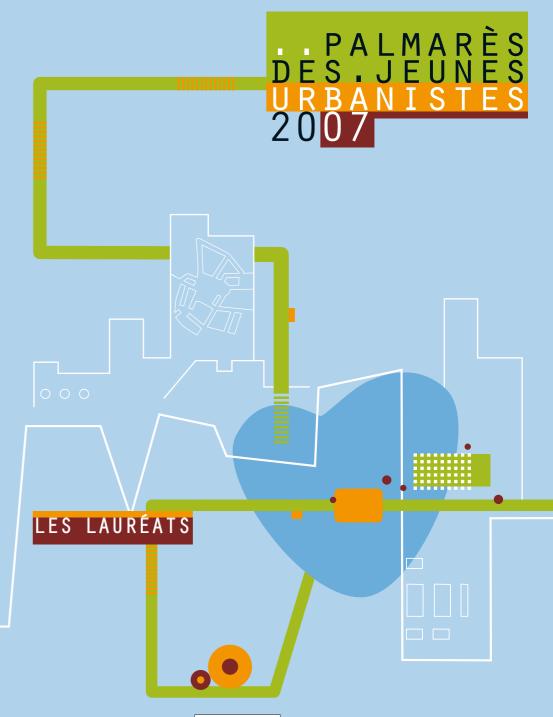
architecte urbaniste, Grand Prix de l'urbanisme 2007

directeur du Conseil d'architecture, d'urbanisme





Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction La Grande Arche paroi sud • 92055 La Défense cedex +33 (0)1 40 81 15 33 • Ma2.Dguhc@equipement.gouv.fr





ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES



Christian Horn architecte DPLG, diplôme Inq. Architekt (Allemagne). 37 ans

Christian Horn Architectes Associés I +33 (0)6 61 91 16 15 c.horn@architecture-paris.fr | www.architecture-paris.fr

À l'ère de la mondialisation.

Christian Horn estime qu'une connaissance élargie des différentes structures urbaines est une tâche incontournable. Ce professionnel, riche d'expériences européennes et internationales, de travaux divers entre conception de projets et théorisation, est porté à s'intéresser aux franges de la ville, là où vit et travaille une majorité de citoyens, dans le monde entier.



Thibaud Babled architecte DIUAV (Italie), 42 ans Mathieu Holdrinet architecte DPLG, 30 ans **Armand Nouvet** architecte DPLG, DEA histoire de l'architecture, 43 ans Marc Reynaud architecte DPLG, 44 ans Maxime Schmitt architecte DPLG, master construction bois, 29 ans

Babled-Nouvet-Reynaud Architectes | 42, rue d'Avron | 75020 Paris | +33 (0)1 43 48 08 93 | www.babled-nouvet-reynaud.com | bnr.studio@wanadoo.fr |

L'agence est issue d'une volonté de fonder un travail à partir d'une approche et d'une sensibilité communes sur les enjeux urbains. Ces cinq professionnels initient dans leurs projets (Saintes, Fleury-Mérogis, Tourcoing...) de nouvelles typologies d'habitat, des stratégies de densité, recherchant des articulations entre projet urbain et nouveaux usages.



Delphine Agier

magistère aménagement du territoire et urbanisme, 34 ans

ARIM du Rhône | 51, avenue Jean-Jaurès | BP 7114 | 69301 Lyon cedex 07 | +33 (0)4 37 28 70 20 | dagier@pact-arim.org



PALMAR DES.JEUN

Convaincue que les Pact Arim sont les outils performants d'un urbanisme à échelle humaine, Delphine Agier s'applique à définir de nouvelles modalités d'intervention pour rénover l'habitat privé à vocation sociale, point de départ d'un projet urbain et enjeu de redynamisation des guartiers. Ainsi, le premier travail est bien souvent l'instauration d'un cadre méthodologique pour affiner les besoins et élaborer les interventions au plus près des usagers.



шинийшинин

Jens Metz diplôme Ing. Architekt (Allemagne), 40 ans

Plattform Berlin | Jens Metz architekt | Immamuelkirchstrasse 25 | 10405 Berlin | +49 (0)30 54 71 44 30 | jens.metz@plattformberlin.com | www.plattforberlin.com

Pour nourrir le projet, Jens Metz va et vient entre une pensée intellectuelle, sa mise en forme et le savoir architectural et urbain. Ses propositions de Marseille à Ensishen sont le fruit de ces croisements. Un travail sur les espaces publics structure et réinterprète la cité. Un aménagement de base organise l'espace; des éléments flexibles le complètent, créant des situations diversifiées.



Marion Talagrand paysagiste DPLG, master urbanisme et territoire, 34 ans

Atelier de paysage et d'urbanisme | 55, rue du faubourg Saint-Denis | 75010 Paris | +33 (0)1 40 22 98 53 | marion.talagrand@wanadoo.fr

L'approche paysagère de l'urbanisme proposée par Marion Talagrand s'articule autour d'axes de recherche qui définissent ses modes d'intervention. Le devenir de lotissements des années 1970, de sites en friche, les relations entre quartiers d'habitation et terrains agricoles, font partie de ses thèmes. Ils illustrent les enjeux de nos sociétés urbaines, dans lesquelles la conception de paysages singuliers est nécessaire à l'équilibre des territoires.

Andreia Antunes DESS urbanisme et gestion des villes, 30 ans **Lucie Figura** DESS aménagement, urbanisme et développement, 34 ans Christophe Lasserre architecte DPLG, 40 ans Nathalie Quiot architecte DPLG, 43 ans

O'Zone architectures | 29, rue des Panoyaux | 75020 Paris | +33 (0)1 40 33 93 93 | ozone-architectures@wanadoo.fr

À la recherche de l'énergie des lieux, générée par des contrastes, des différences de potentiels et des mutations toujours en cours, cette équipe considère le projet comme inséparable de son environnement physique et humain.



Ses propositions tentent de mettre en œuvre des structures contextuelles influant sur les interactions entre évolutions sociales et forme urbaine, et de générer des méthodes pour une intervention « durable ».





Catherine Aventin architecte DPLG, DEA ambiances architecturales et urbaines, doctorat sciences pour l'ingénieur, 36 ans Suzel Balez architecte DPLG, DEA ambiances architecturales et urbaines, doctorat sciences pour l'ingénieur, 36 ans Karine Houdemont architecte DPLG, DEA ambiances architecturales et urbaines, 38 ans Jean-Michel Roux DEA villes et sociétés, doctorat urbanisme et aménagement, qualifié OPQU, 34 ans Nicolas Tixier architecte DPLG, DEA ambiances architecturales et urbaines, doctorat sciences pour l'ingénieur, 41 ans Peter Wendling architecte DPLG, 39 ans

BazarUrbain | C/o Nicolas Tixier | 11, rue du Phalanstère | 38000 Grenoble | +33 (0)6 32 60 04 43 | nicolas.Tixier@grenoble.archi.fr

S'appuyant sur le récit, le relevé, la lecture urbaine, ces professionnels, collaborant au sein du collectif BazarUrbain, privilégient l'observation des usages de la ville. Issus de la recherche architecturale et urbaine, leurs travaux d'analyse et de projet s'appuient sur des principes interdisciplinaires permettant l'appréhension des espaces depuis l'échelle du bâti jusqu'à celle du territoire.



Flore Bringand architecte DPLG, DESS urbanisme et aménagement, 35 ans

Atelier Quintet | 45, rue Cantagrel | 75013 Paris | +33 (0)1 45 86 99 84 | quintet@magic.fr

Donner du sens au territoire, à la commande, à l'interdisciplinarité... Flore Bringand explore

dans ses projets cette recherche de sens pour modifier la trajectoire du processus de coproduction de la ville. Cette volonté de prendre en compte le rôle de tous les acteurs la conduit à révéler les enjeux et potentialités cachés d'un territoire, qu'un aménagement initialement programmé sous-tendait.



Guillaume Hébert architecte DPLG, master aménagement urbain, environnement et services, 30 ans

Val de Seine Aménagement | 738, rue Yves Kermen | 92100 Boulogne-Billancourt | +33 (0)1 46 08 83 94 | guillaume.hebert@saem-valdeseine.fr

De ses expériences et notamment de son

intervention dans la coordination des projets de l'Île Seguin, au sein de la SAEM Val de Seine Aménagement, Guillaume Hébert tire des enseignements sur les conditions de la qualité urbaine. L'importance des règles, pour autant qu'elles disposent de souplesse d'usage, la nécessité d'inventer des dispositifs urbains à la hauteur d'ambitions contextuelles et la prise en compte de la temporalité urbaine constituent les fils rouges de ses travaux.





Florian Dupont magistère aménagement et gestion d'espace et des collectivités territoriales, 25 ans Florian Luneau master aménagement et urbanisme, 27 ans Delphine Négrier magistère urbanisme et aménagement du territoire, 25 ans

Association Dévorateurs d'Espaces – revue Urbaine
7, rue de l'Arbalète | 75005 Paris | +33 (0)6 64 48 09 99 |
redaction@urbaine.net |

Cette jeune équipe a créé en 2004 la revue « Urbaine ».
Présentée comme « un acte d'urbanisme », cette revue compte des correspondants dans toute l'Europe. Son ambition est de rallier un public à une démarche sensible et de communiquer une vision de la société portée par la conception urbanistique.



Alexandre Bouton architecte DPLG, DESS urbanisme, aménagement et développement local, 33 ans **Stéphane Coydon** architecte ENSAIS, 31 ans

Urban act | Alexandre Bouton | 125-127, rue de Crimée | 75019 Paris | +33 (0)8 79 64 92 20 | urban_act75@yahoo.fr | Coydon architecte | 5, rue de la Schliffe | 25200 Montbéliard | +33 (0)8 53 71 48 29 | stephane@coydon.com

Si l'urbanisme doit articuler les différentes échelles d'espaces, de temps et d'acteurs, il importe de laisser aux générations futures la possibilité de réaliser leur propre projet de ville. Ces jeunes professionnels travaillent



à la définition de nouvelles formes urbaines et à une vision partagée du territoire pour un projet de développement cohérent, composant avec les objectifs de chaque acteur. **Jacky Au** master développement urbain durable, 25 ans

Emilie Bajolet master urbanisme, DEA anthropologie et ethnologie, 28 ans
Corinne Lambin DESS maintenance urbaine et développement durable, 30 ans
François Monjal DESS urbanisme, aménagement et développement local, 42 ans
Laurent Pinon architecte DPLG, DU droit et économie immobiliers, 28 ans
Bruno Yvin DESS urbanisme, aménagement et développement local, master in urban design
(Royaume Uni), 31 ans

Alphaville | 20, boulevard de Sébastopol | 75004 Paris | +33 (0)1 42 72 63 16 | contact@alphaville.fr | www.alphaville.fr

Reprenant les fonctions identifiées par les modernistes, habiter, travailler, s'équiper et se déplacer, cette équipe les étoffe et les croise avec des données propres à son territoire d'intervention. Elle s'immerge, tel un habitant lambda, dans ses territoires de projet, pour mieux phaser, orchestrer, et, si besoin, ajuster le programme. Fonctions urbaines, usages et spécificités du site sont les moteurs du projet.

LE MOT DU MINISTRE

• J'ai le plaisir de vous présenter les lauréats de la deuxième session du Palmarès des jeunes urbanistes. Cette récompense, lancée en 2005 par le ministère en charge de l'urbanisme, a pour ambition de distinguer de jeunes professionnels de talent, exerçant dans les différents champs de l'urbanisme et de l'aménagement. La qualité de leurs démarches et productions contribuera, j'en suis certain, à promouvoir le développement et l'aménagement durables des territoires.

Cette plaquette présente donc les équipes lauréates, ainsi que l'équipe distinguée par une mention spéciale. Ils ont été désignés par un jury composé de personnalités de rayonnement national et international, parmi lesquelles des architectes, des urbanistes, des paysagistes, des acteurs institutionnels, des enseignants, des maîtres d'ouvrage et des représentants de la presse spécialisée.

La sélection de cette deuxième édition donne à ce Palmarès une dimension européenne marquée. Celle-ci apparaît à la fois dans les travaux, les formations et la nationalité des lauréats. Ce Palmarès valorise des parcours professionnels relativement courts mais néanmoins déjà denses. Il s'en dégage des approches fines des territoires ainsi qu'une réelle compréhension et maîtrise des différentes échelles spatiales et temporelles du développement urbain. Cette jeune génération donne à voir les voies d'un développement et d'un aménagement durables de nos territoires qui méritent d'être encouragées.

J'attends en effet beaucoup des professionnels, et notamment des lauréats de ce Palmarès, pour renouveler les pensées et modes de faire, dans la lignée des conclusions du Grenelle de l'environnement.

Jean-Louis Borloo

ministre d'État, ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables



3 questions au président du jury

Étienne Crépon, directeur, adjoint au directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction

Pourquoi un Palmarès des jeunes urbanistes ?

Il s'agit en premier lieu de promouvoir de jeunes professionnels, de donner une impulsion à leur carrière professionnelle, qu'ils exercent en libéral, ou en tant que salariés, en secteur privé ou public.

Il s'agit également de participer à la lisibilité des métiers de l'aménagement et de l'urbanisme, en promouvant des professionnels pour la qualité de leurs travaux, leurs compétences, leur parcours professionnel.

L'excellence des professionnels sur des questions telles que la rénovation urbaine, l'habitat dans les projets urbains, les territoires périphériques ou ruraux, la maîtrise d'ouvrage urbaine mais aussi les ambiances urbaines, est un enjeu primordial.

Que se dégage-t-il de cette deuxième session ?

Le Palmarès des jeunes urbanistes connaît en 2007 sa 2º session. À ce titre, c'est un prix encore en expérimentation et c'est pour cela que les règles de candidature ont évolué depuis la première session.

L'âge de candidature a en effet été amené à 40 ans, en moyenne pour une équipe, et 45 ans maximum pour les individus composant cette équipe. Plus de 130 personnes ont candidaté, regroupées dans une soixantaine d'équipes au total.

Les documents demandés pour la constitution des candidatures ont permis aux candidats une réelle prise de recul sur leurs pratiques professionnelles, mais aussi sur les grands enjeux du développement urbain, notamment dans une optique revendiquée de développement et d'aménagement durables des territoires. En cela, la deuxième édition a gagné en maturité. Les candidats ayant déposé un dossier semblent avoir mieux compris les objectifs du Palmarès.

Le jury est-il facilement arrivé à un consensus dans la désignation des lauréats ?

Avec l'ensemble du jury, j'ai été agréablement surpris par la qualité globale des candidatures. Le travail d'examen des dossiers, effectué en amont par des commissions techniques régionales puis nationale, mobilise localement, autour des directions régionales de l'Équipement, un nombre important de professionnels à travers l'ensemble du territoire. Ce processus a permis au jury de prendre des décisions d'une façon consensuelle.